
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

05 DÉCEMBRE > 18 DÉCEMBRE 2023

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(8 articles)



mercredi 6 décembre
2023

Le soleil de l'Espagne à la Filoche (318 mots)

De nombreuses soirées et animations lui ont déjà été consacrées. Et samedi dernier, l'espace culturel a vibré, du matin au ...

Page 6



jeudi 7 décembre 2023

Fête annuelle des assistantes maternelles de Terres de Lorraine (356 mots)

Cette année c'était à Moselle-et-Madon (CCMM) de recevoir. « 60 professionnelles sont venues de tout le secteur. Depuis le ...

Page 7



vendredi 8 décembre
2023

Le centre aquatique se met en mode Téléthon, ce week-end

(299 mots)

La communauté de communes s'associe pour la première fois à l'opération Téléthon, en ouvrant l'Aqua'MM, le centre aquatique...

Page 8



lundi 11 décembre
2023

Succès pour le marché des producteurs et artisans locaux

(150 mots)

Le marché des producteurs et artisans locaux de Moselle et Madon avait réuni une douzaine d'exposants, dans la salle André-...

Page 9



jeudi 14 décembre
2023

En route vers la neutralité carbone (310 mots)

Cette réunion stratégique a mis en lumière plusieurs objectifs clés définis tant au niveau national que régional et local. ...

Page 10



jeudi 14 décembre
2023 15:48

Neuves-Maisons. Un téléthon original (199 mots)

Sous l'égide de la Communauté de Communes, l'Aqua'MM a été le centre d'activités nautiques variées en faveur du Téléthon. Dès vendred...

Page 11



samedi 16 décembre
2023

Permis de louer : bien informer les propriétaires et locataires

(241 mots)

La communauté de communes de Moselle et Madon a organisé une réunion d'information à l'attention des propriétaires et des l...

Page 12

Une animation lecture au bon goût de chocolat (136 mots)

L'animation lecture autour du chocolat était la bienvenue en cette fin d'année où le chocolat est la grande star. Avec des ...

Page 13

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(8 articles)

Cœur de ville à 20 km/heure : pourquoi et comment ? (364 mots)

En cette fin novembre, l mauvais temps n'a pas découragé Sébastien et Alan. Ils saupoudrent les nouveaux marquages de verre...

Page 15

Décisions du conseil municipal (146 mots)

Le conseil s'est réuni mardi soir et a pris les délibérations suivantes : décision modificative au budget 2023. Validation ...

Page 16

Succès pour la nouvelle gratiféria de Chaligny en transition

(358 mots)

Elles sont sept copines, membres de l'association Chaligny en transition, dont Joëlle Herrault est présidente. ...

Page 17

Des panneaux lumineux numériques au point central (345 mots)

Les panneaux d'information verticaux ne brillent pas en général par leur esthétique. On leur demande avant tout d'être bien...

Page 18

Engager le futur avec le projet Petites Villes de Demain

(360 mots)

De premières réalisations sont déjà visibles place Poirson et place de l'église et s'étaleront jusqu'en 2025. D'autres sero...

Page 19

Flavigny-sur-Moselle. La commune contre l'éolien (102 mots)

Les élus, réunis pour le dernier conseil de l'année, ont voté plusieurs délibérations : - Maintien des tarifs de 2023 des prestations ...

Page 20

Soutien au milieu associatif, travaux de voiries et énergies renouvelables (383 mots)

Les réfections de voirie à entreprendre ont rapidement été votées, notamment concernant le haut de la rue des Forts-Champs ...

Page 21



lundi 18 décembre
2023

Energies renouvelables, City Stade... (166 mots)

Les points suivants ont été votés, à l'unanimité, lors du dernier conseil. - La souscription au contrat mut...

Page 22

ACTUALITÉS DIVERSES

(4 articles)



mardi 5 décembre 2023

Des changements dans la collecte des ordures ménagères au 1er janvier (365 mots)

Le 15 juin dernier, lors du conseil communautaire, les élus ont voté le changement de prestataire pour la gestion de la col...

Page 24



mardi 5 décembre 2023

Le Relais de Lorraine, bien plus qu'une recyclerie (351 mots)

Dans le cadre de la semaine de l'économie sociale et solidaire en Terres de Lorraine, initiée par les acteurs du territoire...

Page 25



lundi 11 décembre
2023

Ambition Emploi au lycée La Tournelle avec la Mission Locale (319 mots)

Le lycée professionnel La Tournelle, représenté par Lionel Beaufort, proviseur, et Aude L'hote, directrice déléguée aux for...

Page 26



lundi 18 décembre
2023

Semaine de l'ESS : découverte des savoir-faire et rencontres citoyennes (435 mots)

Durant une semaine, le Pays Terres de Lorraine (TDL), la Maison de l'emploi, le conseil départemental, les quatre com'com d...

Page 27

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Le soleil de l'Espagne à la Filoche

Vous avez envie de soleil ? La Filoche vous propose encore, pendant quelques semaines, un voyage en Espagne gratuit sans vous déplacer : elle a mis ce pays à l'honneur pour commencer sa saison 2023-24 orientée sur les cultures du monde.

De nombreuses soirées et animations lui ont déjà été consacrées. Et samedi dernier, l'espace culturel a vibré, du matin au soir, au rythme du flamenco. Pour cette « Journée en Espagne », l'équipe de la Filoche, en partenariat avec l'association A Compas, avait concocté des animations non-stop autour du flamenco et de la culture espagnole. On a pu apprendre une chanson de Grenade, écouter un conte bilingue, cuisiner du gaspacho, des tortillas et du poulet à l'ail, s'initier à la danse du tango flamenco et l'accompagner par des « palmas », en claquant des mains en rythme.

Pour couronner cette journée, en fin d'après-midi les trois groupes rassemblés ont monté une représentation avec ce qu'ils avaient appris du-

rant la journée.

Une vraie réussite pour seulement deux heures de préparation. Cette belle journée en Espagne s'est achevée sur une démonstration de flamenco par des danseurs expérimentés et une auberge espagnole avec les spécialités cuisinées le matin. Avec du soleil au cœur et dans les assiettes !

Lope et Molière

Les prochains spectacles sur le thème de l'Espagne sont déjà complets, sauf « Lope et Molière », le 19 décembre à 20 h, par la compagnie Matéria Viva.

Les deux artistes, le Français Yann Berriet et l'Espagnole Raquel Racionero se sont intéressés à deux dra-

maturges très connus de chaque côté des Pyrénées, qui partagent la même verve, Molière et Lope.

Ils confronteront les textes (en français) de l'un et de l'autre en les incarnant. Sur réservation au 03 83 50 56 60, mail : lafiloche@cc-mosellemadon.fr ■



Les danseuses initiées le matin même aux postures propres à la danse du tango flamenco de Granada se sont données en spectacle le soir pour un public enthousiaste.



Fête annuelle des assistantes maternelles de Terres de Lorraine

Les nounous du Pays Terres de Lorraine viennent de célébrer à la Filoche la fête nationale des assistantes maternelles, premier mode d'accueil en France. Une soirée conviviale doublée d'un enrichissement pédagogique qui tourne tous les ans sur les 4 collectivités.

Cette année c'était à Moselle-et-Madon (CCMM) de recevoir. « 60 professionnelles sont venues de tout le secteur. Depuis le Covid, on a du mal à mobiliser autant. On est ravies ! » se réjouit Sophie Legrand, directrice du relais petite enfance (RPE) de Moselle et Madon.

Les assistantes maternelles testent 6 ateliers animés par certaines d'entre elles et par Cyril, ludothécaire : sieste musicale, peindre debout en musique, jeux coopératifs, lecture à voix haute, parcours pieds nus et espace snoezelen, un atelier où les petits évoluent en toute sécurité dans un espace multisensoriel. Elles pourront ensuite les proposer aux enfants dont elles ont la charge.

L'apéro largement pourvu par les fabrications maison des participantes est suivi d'un repas concocté par l'excellent traiteur Au Chardon, de Chaligny. Il s'agit de mettre à l'honneur ces femmes (mais aussi leurs homo-

logues masculins, en minorité indiscutable) à qui les parents confient ce qu'ils ont de plus précieux : leurs enfants.

C'est ce que souligneront tour à tour Lydie Rouyer, vice-présidente enfance et jeunesse de la CCMM, Adeline Rezki coordinatrice familles rurales et pour finir Mireille Grillet, vice-présidente petite enfance de la comcom des pays du Saintois : « Le métier a beaucoup évolué, mais il n'est pas assez reconnu. Car c'est vous les 1 000 premiers jours, c'est vous les bases. Merci pour tout ce que vous faites, l'avenir est entre de bonnes mains. » **Le relais petite enfance (RPE) de la CCMM**

Il accueille les assistantes maternelles et les enfants qu'elles ont en charge sur rendez-vous au 240 rue du Cumène à Neuves-Maisons

Tél. : 03 83 53 25 06

Mail : fildariane@cc-mosellemadon.fr

Accès T'MM : ligne A, arrêt Cumène

Permanences téléphoniques les lundis matin et les mercredis après-midi.

Accueil sans rendez-vous le 1er samedi du mois de 9 h à 12 h. ■



Les messages des élues communales et de la présidente du RPE ont touché au cœur les assistantes maternelles.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Le centre aquatique se met en mode Téléthon, ce week-end

Vendredi soir et samedi après-midi, l'Aqua'MM, le centre aquatique communautaire, se mettra à l'heure du Téléthon. Plusieurs activités seront proposées au public, qui pourra notamment participer à des séances d'aquagym, des baptêmes de plongée ou assister à un challenge de dragon boat.

La communauté de communes s'associe pour la première fois à l'opération Téléthon, en ouvrant l'Aqua'MM, le centre aquatique communautaire de Neuves-Maisons, à des animations nautiques originales, vendredi 8 et samedi 9 décembre.

« Vendredi soir, tous les espaces de la piscine seront ouverts jusqu'à 22 h 30, précise Justine, cheffe de bassin. L'entrée se fera sur don libre au profit du Téléthon. Au programme, aquagym et activités de fitness. »

« En nocturne, le club des Pataploufs proposera des baptêmes de plongée avec diverses démonstrations », complète Malik Mostafai, responsable de la section hockey subaquatique du club.

Il sera également possible de glisser sur le nouveau pentagliss de la structure.

Samedi après-midi, à partir de 13 h et jusqu'à 16 h environ, les pompiers du centre de secours de Neuves-Maisons interviendront à leur tour en organisant un challenge de dragon boat : en rapides défis de 30 secondes, deux équipes de 4 rameurs, face à face dans un kayak, se mesurent l'une à l'autre, l'objectif étant de ramer avec le plus de puissance pour faire franchir une ligne au bateau.

Lors de ces deux jours, il sera possible de faire des dons pour le Téléthon.

Un food-truck sera présent, proposant collations et buvette. Et pour

parfaire la solidarité, c'est la résidence Clerbout qui fabriquera des pâtisseries qu'elle mettra en vente à la piscine, toujours au profit du Téléthon. ■



Dès vendredi soir, l'Aqua'MM et le club des Pataploufs organiseront des activités et démonstrations aquatiques et subaquatiques, entrée libre sur don au profit du Téléthon.



Succès pour le marché des producteurs et artisans locaux

Le marché des producteurs et artisans locaux de Moselle et Madon avait réuni une douzaine d'exposants, dans la salle André-Chardin. Pour la première fois cette année, la MJC des Castors en avait profité pour présenter son marché de Noël à leurs côtés, avec des décorations de Noël faites main par les enfants et l'équipe d'animation du périscolaire.

Une idée fort judicieuse, puisque 350

personnes ont défilé, qui en recherche d'idées pour les repas de Noël et de Nouvel-An, qui en recherche d'inspiration pour les cadeaux et les décorations de fin d'année.

Attentif au grand froid qui régnait ce jour-là, le comité des fêtes avait eu la bonne idée d'offrir chocolat chaud aux plus petits et vin chaud aux plus grands !

Une belle réussite collective. ■



Le marché de Noël de la MJC des Castors a attiré du monde.



En route vers la neutralité carbone

Une réunion publique s'est tenue au Centre Ariane de la CCMM, à Neuves-Maisons, animée par le président Filipe Pinho. L'objet de cette rencontre était la présentation des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ENR) en Moselle et Madon, dans le cadre de l'ambitieux objectif de parvenir à la neutralité carbone.

Cette réunion stratégique a mis en lumière plusieurs objectifs clés définis tant au niveau national que régional et local. L'État a fixé un cap clair avec pour objectif la neutralité carbone à l'horizon 2050. Au niveau de la région Grand Est, l'ambition est de diviser au moins par deux la consommation énergétique tout en aspirant à une production d'énergies provenant à 100 % de sources renouvelables.

Dans ce cadre, la CCMM veut s'engager en proposant l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) avec un objectif majeur : tripler la capacité des ENR d'ici 2030. Le président de la CCMM, M. Filipe Pin-

ho, a tenu à souligner que les Zones d'Accélération ne sont pas des zones contraignantes : la simple intégration d'un terrain dans une de ces zones ne garantit pas automatiquement la mise en place d'une opération.

Cette réunion publique a donc été l'occasion pour la CCMM de présenter son ambition et sa volonté d'accélérer la transition vers une production énergétique plus respectueuse de l'environnement. Les Zones d'Accélération se positionnent comme des outils stratégiques, offrant des leviers souples pour encourager et faciliter le déploiement des énergies renouvelables.

Le chemin vers la neutralité carbone d'ici 2050 se dessine ainsi avec des objectifs clairs, une volonté politique affirmée et des dispositifs concrets pour stimuler la transition énergétique au sein de la communauté de communes de Moselle et Madon. ■



La CCMM veut mettre en place des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables afin de tripler la capacité des ENR d'ici 2030.



Neuves-Maisons. Un téléthon original



Dans les bateaux, chaque équipe de deux rameurs s'efforçait de faire passer l'embarcation sous une ligne de fanions. - Dans les bateaux, chaque équipe de deux rameurs s'efforçait de faire passer l'embarcation sous une ligne de fanions.

Sous l'égide de la Communauté de Communes, l'Aqua'MM a été le centre d'activités nautiques variées en faveur du Téléthon. Dès vendredi, en nocturne, des séances d'aquagym et de fitness se sont déroulées dans la piscine, guidées par Justine cheffe de bassin, en parallèle à des initiations à la plongée et autres animations du club des Pataploufs. À l'entrée, pas de ticket mais un don pour le téléthon.

Le samedi après-midi, les pompiers de Neuves-Maisons ont pris le relais dans le grand bassin, pour des challenges de dragon boat, sur des bateaux d'une bonne quinzaine de mètres. Suivies durant toutes les joutes par France 3, douze équipes de pompiers et de Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) se sont affrontées, venant de Neuves-Maisons, Saint-Nicolas-de-Port et Richardménil. En guise de droits d'inscription, un don pour le téléthon. C'est une équipe locale qui a gagné la finale sous les cris et les encouragements. Tous les participants sont repartis enchantés : « On a bien rigolé ! Vivement l'année prochaine ! »

A l'entrée, les JSP vendaient café, gâteaux et brioches fabriqués la veille par des animatrices et des habitants de la résidence autonomie Clerbout. Une belle chaîne de solidarité intergénérationnelle s'est déployée pour cette manifestation !



Permis de louer : bien informer les propriétaires et locataires

La communauté de communes de Moselle et Madon a organisé une réunion d'information à l'attention des propriétaires et des locataires pour présenter le permis de louer. Cette initiative vise à renforcer la sécurité et la qualité des logements locatifs sur le territoire de Moselle et Madon.

Laurent Diez, conseiller délégué chargé de l'habitat et du logement à la CCMM, a offert un éclairage complet sur le fonctionnement du Permis de louer. Il a souligné l'importance des visites effectuées pour identifier d'éventuels travaux visant à se conformer aux normes de sécurité et de salubrité. Ces ajustements, souvent mineurs mais cruciaux, ont été discutés en détail pour permettre aux propriétaires d'être pleinement in-

formés des exigences légales et des améliorations nécessaires à apporter à leurs biens immobiliers. Ce dispositif, instauré depuis le 7 janvier 2023 au sein de la CCMM, vise à garantir la sécurité et la qualité des logements destinés à la location. Initialement déployé dans 11 communes avec des périmètres spécifiques, le Permis de louer a rapidement suscité l'intérêt et l'engagement des propriétaires bailleurs, ainsi que des locataires.

Laurent Diez a précisé les démarches à suivre, les aides disponibles, ainsi que les avantages pour les propriétaires bailleurs et les locataires. ■



Laurent Diez, conseiller délégué chargé de l'habitat et du logement à la CCMM.

Pour plus d'informations : le site de la CCMM ; service habitat au 03 83 26 45 00 ou par mail : service-habitat@cc-mosellemadon.fr.



Une animation lecture au bon goût de chocolat

L'animation lecture autour du chocolat était la bienvenue en cette fin d'année où le chocolat est la grande star. Avec des histoires autour de cette gourmandise comme fil rouge. Les contes écrits par Raphaël Prost, animateur du réseau bibliothèques, ont fait voyager l'auditoire vers les pays d'où sont issues les différentes variétés de chocolat. L'imagination fertile de l'auteur a surpris :

il semblerait que le monde naquit d'une cabosse de cacaoyer, apprend-on dès la première histoire lue en alternance par 2 conteuses. A chacune des histoires correspondait le chocolat produit par le pays cité : des chocolats venus du Brésil, Madagascar, Java, Tanzanie, Mexique. Retrouvez les revues et nombreux livres à l'antenne de La Filoche, maison des associations. ■



Le chocolat chatouille les narines de l'auditoire



**COMMUNES MOSELLE ET
MADON**

Cœur de ville à 20 km/heure : pourquoi et comment ?

À coups de chalumeau, les techniciens de Lorraine Marquage Signalisation font adhérer au macadam les symboles thermocollants indiquant l'entrée des nouvelles zones à 20 km/heure autour de la place Poirson.

En cette fin novembre, l mauvais temps n'a pas découragé Sébastien et Alan. Ils saupoudrent les nouveaux marquages de verre pilé, à l'effet antiglisse pour piétons et cyclistes, et réfléchissants lorsque les voitures passent. Ils ont aussi posé des panneaux de signalisation et des « coussins berlinois », ralentisseurs qui n'ont pas le moelleux que leur nom suggère. Les places de parking ont également été redessinées.

Dans cette zone à 20 km/h, la priorité est donnée aux piétons, puis aux cyclistes, et enfin aux voitures. Interdiction de dépasser la vitesse indiquée, un exercice plutôt difficile pour les automobilistes.

Pourquoi une telle limitation dans ce quartier du cœur de ville ?

« Il s'agit de permettre la jonction

entre la piste cyclable Chaligny-Jean L'Hôte, sur le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer militaire, et la future piste cyclable qui ralliera Chaligny par le chemin du Coucou. Jusqu'à la rue de la Paix, la piste cyclable est de la compétence de la communauté de communes. La ville de Neuves-Maisons prend ensuite le relais dans la partie urbaine. Il faut un accès sécurisé aux cyclistes sur le domaine public. D'où cette zone partagée à 20 km/h. » explique le maire, Pascal Schneider. « La protection des entrées du marché et de la place sera assurée par des bites rétractables. Les bus stationnent maintenant sur le parking, devant le collège, les élèves ont ainsi un accès direct à leur établissement. Cela entraîne un gros changement et une nouvelle organisation de la circulation, il faudra quelques semaines pour que tout se régule. Nous avons travaillé tout cela

en commun avec les enseignants, les transporteurs et la gendarmerie. »

Coût du chantier pour la ville de Neuves-Maisons : 50 000 €. La sécurité des habitants les vaut bien. ■



Sébastien et Alain ont collé les symboles sur la chaussée, installé les panneaux de signalisation et les ralentisseurs et redessiné les places de parking. Il reste encore des symboles ronds à coller au sol, quand la météo s'y prêtera.





Décisions du conseil municipal

Le conseil s'est réuni mardi soir et a pris les délibérations suivantes : décision modificative au budget 2023. Validation d'avenants concernant les travaux des appartements seniors. La gestion locative des 7 appartements seniors de la Résidence du Lion d'Or est confiée à Habitat et Humanisme Gestion Lor-

raine pour une durée de 3 ans renouvelable à compter du 1er décembre 2023, la rémunération du mandataire s'élève à 7 % TTC des sommes quit-tancées. Suite à la vente en 2005 d'un ensemble immobilier 1 route de Mai-zières, ancienne mairie et ancienne poste, ces biens n'ont pas été déclas-sés du domaine public au domaine

privé, il convient de régulariser et de déclasser l'immeuble. Les tarifs des annonces publicitaires pour le prochain bulletin municipal sont validés comme suit : 1/8 de page, 65 € 1/4 de page, 85 € ; 1/2 page, 140 € ; 1 page (4e de couverture), 500 € ; 1 page, 265 €. ■



Succès pour la nouvelle gratiféria de Chaligny en transition

Pour la troisième année, des membres de Chaligny en transition ont organisé une gratiféria, une fête du don. Les objets, déposés le vendredi, ont trouvé de nouveaux propriétaires le samedi. L'occasion de vider ses placards en faisant des heureux.

Elles sont sept copines, membres de l'association Chaligny en transition, dont Joëlle Herrault est présidente.

Pour la troisième année, elles ont organisé une gratiféria, sorte de fête du don et de la deuxième vie des objets. Cette fois, cette fête a eu lieu à la Filoche, dans le cadre de la semaine nationale de réduction des déchets, sur une proposition de la Covalom, qui gère les ordures ménagères de la communauté de communes et qui avait, simultanément, organisé des ateliers de recyclage de vieux livres dans le hall de la médiathèque.

Monique, Angéla, Élodie, Michèle, Brigitte, Ferechteh et Joëlle se sont relayées, vendredi et samedi matin, pour réceptionner les dons.

« On a fait un tri, on a fait un peu

les fines bouches », sourit Joëlle Herrault. Sur les étals, uniquement des objets de qualité, répartis en trois catégories : jeux et jouets, maison et décors de Noël.

Pour Élodie, maman de deux filles, venue déposer des objets, la chose est entendue : « Ça fait de la place dans les placards, on donne une seconde vie aux objets et ça peut faire plaisir. Je préfère donner plutôt que de vendre par Internet, cela prend moins de temps. Et puis, c'est local. »

À l'ouverture samedi après-midi, c'est le rush. La salle de la Bobine, où se tient la gratiféria, est comble : les gens se pressent en une file d'attente de plusieurs dizaines de mètres qui s'étend jusqu'en dehors de la Filoche. Les rayons se vident, ce qui restera le soir sera récupéré par des associations caritatives.

Chaligny en transition organisera une prochaine gratiféria en avril, à la salle polyvalente de Chaligny, où seront également proposés des vêtements.

Contact Chaligny en Transition

Facebook : Chaligny en transition

Téléphone : 06 78 22 14 43 ■



Les bénévoles de Chaligny en transition se sont affairées du vendredi au samedi matin pour disposer, sur les tables, les objets donnés.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – NEUVES-MAISONS

Des panneaux lumineux numériques au point central

Une nouvelle signalétique est apparue dans le paysage. Ainsi, au point central, un panneau d'information numérique vient d'être installé. Cette réalisation devrait être suivie d'une harmonisation de la signalisation urbaine, avec l'indication des bâtiments municipaux assortie de codes couleurs.

Les panneaux d'information verticaux ne brillent pas en général par leur esthétique. On leur demande avant tout d'être bien visibles à un emplacement fréquenté.

A Neuves-Maisons, la mairie a réussi le doublé : les nouveaux panneaux numériques allient élégance, avec leurs doubles branches recto verso, et visibilité, au Point Central, passage obligé des Néodomiens et des habitants des alentours. Et ils sont lisibles quel que soit le sens de circulation, quand on est à l'arrêt au feu rouge.

La modernisation de la communication municipale, entamée depuis le début du mandat, a commencé avec la refonte des sites numériques officiels de la ville (mairie, Jean l'Hôte, MVA) et le développement de sa présence sur les réseaux sociaux. De même, le magazine a changé de look, avec moins de pages et une nouvelle

fréquence de parution. Tous les véhicules sont estampés du nouvel et accueillant logo.

L'installation des panneaux numériques représente une nouvelle étape.

« Ils étaient très attendus par les services de la mairie » affirme Lino Buttice, conseiller municipal délégué à la communication.

Une prochaine étape

« Notre but, c'est de multiplier les moyens pour que les gens soient informés au plus vite. Sur ces panneaux au principal point de passage de la ville, passeront la communication municipale, les événements de la mairie, les gros événements néodomiens. Les habitants pourront aussi être informés en cas d'urgence. »

Mais la ville n'en a pas encore fini

avec cette modernisation. Une prochaine étape verra bientôt le jour, selon le conseiller délégué : elle aura pour objet l'harmonisation de la signalisation urbaine, avec l'indication des bâtiments municipaux assortie de codes couleurs. À suivre. ■



Le maire Pascal Schneider, au centre, Lino Buttice, conseiller municipal délégué à la communication, ainsi que le directeur général des services et le directeur de cabinet, présentent le nouveau panneau.



Engager le futur avec le projet Petites Villes de Demain

La municipalité a présenté dernièrement, sur le parvis de l'église, les prochaines actions qui vont être mises en œuvre à Neuves-Maisons dans le cadre du projet Petites Villes de Demain. Le dossier a été longuement travaillé avec élus, habitants et commerçants.

De premières réalisations sont déjà visibles place Poirson et place de l'église et s'étaleront jusqu'en 2025. D'autres seront menées à bien au cours du prochain mandat municipal, à partir de 2026.

La place Poirson, à l'écart des flux des axes principaux, est un lieu de rencontres de par la présence des écoles, du centre Jean-l'Hôte, du marché, de la poste et la proximité de la gare. D'importants événements s'y tiennent. La forte demande de sécurité a été prise en compte avec la mise en place de la zone à 20 km/h et le stationnement réservé aux bus scolaires devant le collège. Des aménagements pour en faire un lieu de vie et de fraîcheur démarreront au prochain mandat.

Autour de la gare, des travaux sont prévus à partir de 2025 pour ac-

cueillir un pôle multimodal rassurant et accessible aux personnes à mobilité réduite. S'y croiseront train, bus, vélos avec le départ de pistes cyclables vers Chaligny, Pont-Saint-Vincent et le CHRU. Derrière la poste, la nouvelle cantine scolaire du collège sortira de terre en 2025.

La place Jarlan Popielusco devant l'église sera sécurisée, des barrières ont déjà été posées et d'autres vont l'être prochainement. La zone sera végétalisée au printemps 2024.

Des travaux seront menés au prochain mandat pour en faire une place d'agrément et un lieu de pause.

D'autres réflexions sont en cours au sujet de la gestion des déchets, du stationnement et des commerces. Sur ce dernier point, compétence de la communauté de communes, une

des pistes a été validée : la comcom s'orienterait vers l'acquisition de locaux commerciaux vides pour les mettre à disposition de commerçants.

La voie est maintenant toute tracée pour améliorer le cadre de vie et l'attractivité de Neuves-Maisons. ■



Place de l'église, la chargée de missions du cabinet Urbicaud, auteur de l'étude sur la revitalisation du centre-ville, explique le déroulement des actions futures.



Flavigny-sur-Moselle. La commune contre l'éolien

Les élus, réunis pour le dernier conseil de l'année, ont voté plusieurs délibérations :

- Maintien des tarifs de 2023 des prestations de location des salles, pâtis communaux, concessions de cimetière pour l'année 2024.

- Passage à la nomenclature comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 (changement de nomenclature budgétaire et comptable de la commune pour les budgets suivants : budget principal, budget annexe et CCAS).

- Approbation des zones d'accélération des énergies renouvelables et transmission au référent préfectoral. Ces zones sont hydroélectricité, photovoltaïque, agrivoltaïsme, géothermie, méthanisation.

Le conseil a voté, à l'unanimité, contre l'éolien. Il attend les discussions à venir afin de définir les options choisies.





Soutien au milieu associatif, travaux de voiries et énergies renouvelables

Lors du dernier conseil municipal de l'année, les élus de la commune ont entériné plus de dix décisions soumises au vote.

Les réfections de voirie à entreprendre ont rapidement été votées, notamment concernant le haut de la rue des Forts-Champs (afaissement de chaussée et bouchons de canalisations). L'entreprise Colas effectuera certains travaux pour un montant de 26 574 € HT.

La même unanimité s'est trouvée dans le changement de luminaires des préaux du groupe scolaire à hauteur de 5 463 € HT.

Dans l'attente du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), la mairie a voté la création d'un permis de démolir « pour préserver notamment le patrimoine sur le territoire ».

Mais ce sont les volets éducatifs, associatifs et sociaux qui ont occupé le cœur du conseil. Le tout nouveau Club ado se voit doter d'une adhésion annuelle selon le quotient familial et d'un règlement intérieur, tandis que se poursuit la recherche d'animateurs

pour les centres aérés de l'année 2024. Pour les vacances de février, l'effectif d'accueil serait de 30 enfants environ. Il a été évoqué l'idée de mutualiser certaines dépenses avec d'autres villages tel que le transport en bus des enfants lors de sorties communes.

Côté associations, les subventions pour l'année 2023 gardent un niveau équivalent à 2022, soit 10 000 €. Une partie de cette enveloppe globale est distribuée à chaque association mérevilloise selon son nombre d'adhérents alors qu'une partie est allouée aux actions des associations comme une course caritative par exemple.

Enfin, la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice de certains agents publics souhaitée par le gouvernement a été adoptée. Elle est fixée à 60 % du plafond autorisé soit entre 400 et 500 € pour un plein-temps et selon les grilles de salaires de référence.

Concernant les Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER), les zones de production « vertes » envisagées ont été approuvées sans que les méthodes de production (photovoltaïque, éolien, méthanisation...) ne soient validées.

Enfin, le placement financier à court terme de 800 000 € a été reconduit pour 6 mois.

ZAER késako ?

Afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050, l'État veut développer des Zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (ZAER) au niveau local. À Méréville, les études en cours tendent vers l'hydroélectrique grâce aux diverses voies d'eau et au photovoltaïque au sol, le long de la D331. ■





Energies renouvelables, City Stade...

Les points suivants ont été votés, à l'unanimité, lors du dernier conseil.

- La souscription au contrat mutualisé « Garantie maintien de salaire », obligatoire à partir de 2025, sera effective à partir du 1^{er} janvier 2024.
- Le projet de City Stade peut être réalisé avec les subventions de l'Agence nationale du sport et du

conseil régional, avec le maintien des tarifs annoncés l'an passé et un ajout de deux grilles de protection.

- Coupes de l'exercice 2024 : Bois du juré (parcelles 65, 66, 67, 68 et 46 J).
- Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR) : l'objectif est d'atteindre la neutralité carbone en 2025, vœux de l'Etat. Le plan « Climat Air Énergie de Moselle et

Madon » doit définir les ZAENR pour fin décembre sur Viterne (listing des toitures des bâtiments publics pouvant accueillir du photovoltaïque).

- La Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA), représentant une dépense de 1 500 €, le maire a expliqué les conditions et précisé que cela ne greffe pas le budget. ■



ACTUALITÉS DIVERSES

Des changements dans la collecte des ordures ménagères au 1er janvier

Le 15 juin dernier, les élus communautaires ont validé le changement de prestataire concernant le ramassage des ordures. Ce changement aura lieu le 1^{er} janvier. Augustin Leclerc, vice-président en charge du dossier, revient sur ces évolutions.

Le 15 juin dernier, lors du conseil communautaire, les élus ont voté le changement de prestataire pour la gestion de la collecte des ordures ménagères.

Augustin Leclerc, vice-président de la communauté de communes du Pays du Saintois, est en charge de ce dossier, et revient sur ce changement.

« Nous adhérons à la société publique locale (SPL) Covalom, fondée il y a 10 ans par nos voisins des communautés de communes de Moselle et Madon, et celle de Colombey Sud Toulous, qui va gérer notre collecte à compter du 1^{er} janvier 2024 », souligne Augustin Leclerc.

Pourquoi ce changement ?

« Notre marché public actuel arrive à échéance fin décembre 2023, et nous avons deux choix : relancer un marché, avec le risque que les coûts explosent, car nous avons pris des ren-

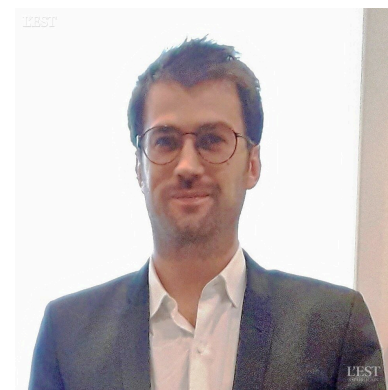
seignements et en ce moment les coûts augmentent de 30 à 40 %. L'autre option était de rejoindre la SPL Covalom qui propose des tarifs proches de ceux que nous avons actuellement. »

Ce que cela va changer

Le service sera le même, avec des points d'apport volontaires dans les communes pour le verre, le plastique et le papier, et la collecte en porte à porte.

Au total, 21 communes sur 55 vont changer de jour de collecte. Un planning sera distribué dans les boîtes aux lettres des habitants. La communauté de communes du Pays du Saintois garde la gestion de la facturation des ordures ménagères. « En tant que vice-président en charge de la gestion des ordures ménagères, je me réjouis de ce vote et du choix de ce nouveau partenaire, qui permet d'approfondir le travail avec nos voisins et de maîtriser nos coûts, dans un

contexte d'inflation qui contraint de plus en plus les collectivités », ajoute Augustin Leclerc. ■



Augustin Leclerc, vice-président de la CCPS en charge du dossier collecte des déchets.

Pour connaître les changements des jours de collecte rendez-vous à cette adresse : <https://www.cc-paysdusaintois.fr/UserFiles/File/om/communes-jours-de-collecte-1.pdf>.



Le Relais de Lorraine, bien plus qu'une recyclerie

Une semaine de l'économie sociale et solidaire a été organisée en Terres de Lorraine. L'occasion, pour des élus et des responsables associatifs, de découvrir le Relais de Lorraine, qui s'emploie à recycler le textile usagé, qui alimente ensuite une large filière.

Dans le cadre de la semaine de l'économie sociale et solidaire en Terres de Lorraine, initiée par les acteurs du territoire, l'entreprise Le Relais de Lorraine, située dans la zone de La haie des vignes a accueilli, à l'initiative de Christophe Ferrari, son directeur, une trentaine d'invités sur le thème « C'est quoi l'économie sociale et solidaire ? »

La présentation de Caroline Gaillet, du Cress (Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire) et d'Éric Marion, chargé de mission à l'assemblée départementale devant un public attentif d'élus (dont Philippe Parmentier, président de la communauté de communes, Dominique Potier, député de la circonscription, et Hervé Tillard, maire de Chaligny et vice-président de la communauté de communes Moselle et Madon), et de responsables associa-

tifs, a permis de situer la place, les objectifs et le fonctionnement d'une entreprise originale, « une aventure humaine industrielle ».

Une découverte à plus d'un titre

Découverte, à deux pas du village, d'une entreprise dynamique (plus de 50 employés dans un secteur en développement), sur plusieurs axes d'activités dont la source, le textile usagé, alimente une filière diversifiée dans ses produits, allant de l'isolation à la vente en magasins de textile, en passant par le linge de maison et les vêtements, et dans un espace géographique allant jusqu'en Afrique.

Découverte d'un choix politique, celui d'une société coopérative, qui place les valeurs humanistes au centre du processus entrepreneurial.

« Aventure humaine industrielle », la formule se décline en réseau d'entraide au service de l'insertion et de l'aide à l'emploi, des réunions de travail dans le souci du « mieux commun », un accompagnement dans la recherche d'un emploi pérenne hors du réseau et la volonté de maintenir et développer un circuit économique solide financièrement, positif en termes sociaux... En un mot : vertueux. ■



Les ballots de vêtements sont réceptionnés et entreposés dans le vaste hall de l'entreprise.



Ambition Emploi au lycée La Tournelle avec la Mission Locale

Au cœur des enjeux de la réforme du lycée professionnel depuis la rentrée 2023, des moyens inédits sont engagés et des mesures sont prises pour réformer les lycées professionnels et en faire un choix d'avenir pour les jeunes et les entreprises, dont le parcours Ambition Emploi.

Le lycée professionnel La Tournelle, représenté par Lionel Beaufort, proviseur, et Aude L'hote, directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques, a accueilli récemment la Mission Locale Terres de Lorraine, représentée par Christine Virion, directrice adjointe.

Le nouveau dispositif Ambition Emploi vise à sécuriser l'accès à la qualification et à l'emploi de tous les jeunes, diplômés ou non, ayant achevé leur parcours de formation au lycée professionnel et sans solution d'insertion ou de poursuite d'études. Les 11 conseillers de l'antenne de la Mission Locale à Chaligny, présents à la réunion, ont étudié les actions à mener pour encourager les jeunes à se sortir de situations qui peuvent

être difficiles.

Un parcours personnalisé

L'objectif de ce parcours ? Réduire le décrochage, faciliter les poursuites d'études et favoriser l'insertion professionnelle. Comment ? En construisant un parcours personnalisé en fonction des besoins des élèves. Cette aide dédiée aux jeunes (diplômés ou non), sans emploi ni poursuite d'études à la sortie du lycée professionnel, ne peut excéder 4 mois pour trouver une formation, un emploi, un contrat d'apprentissage, un stage, une visite en entreprise, etc.

Lionel Beaufort complète : « il s'agit d'un tiers des lycéens qui passent par la voie professionnelle, et nos filières

préparent à énormément de métiers qui recrutent ; c'est pourquoi nous avons, le lycée La Tournelle et la Mission Locale, la volonté de créer un partenariat afin de proposer toute une palette de solutions pour lutter contre le décrochage et retrouver la motivation ». ■



Le lycée La Tournelle étudie la mise en place de cette action en partenariat avec la Mission Locale Terres de Lorraine.



Semaine de l'ESS : découverte des savoir-faire et rencontres citoyennes

Pour clôturer la semaine de l'ESS (économie sociale et solidaire), Amélie Hemmer, directrice de l'Alpa (Association lorraine pour la promotion en agriculture) a organisé une présentation des activités et une visite du site à destination des demandeurs d'emploi et des partenaires.

Durant une semaine, le Pays Terres de Lorraine (TDL), la Maison de l'emploi, le conseil départemental, les quatre com'com de TDL, Lorr'Up, La Fabrique et le Relais ont proposé un programme d'animations territoriales pour permettre aux entreprises, aux acteurs du territoire et aux demandeurs d'emploi de venir découvrir des savoir-faire, rencontrer des organisations et visiter des structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS) autour de valeurs humaines, citoyennes et respectueuses de l'environnement. Cent vingt personnes ont participé à cet événement qui s'est fini par la visite de l'Alpa à Haroué.

Dominique Potier, président du Pays Terres de Lorraine et député de la 5^e circonscription, Barbara Thirion, conseillère déléguée à l'agriculture au conseil départemental, Jérôme Klein, président de la communauté de communes du Pays du Saintois (CCPS), Dominique Huriet, vice-président de la CCPS chargé du développement économique, Hervé Tillard,

président de la commission Économique Terre de Lorraine (TD) sont intervenus pour la clôture de la semaine de l'ESS (économie sociale et solidaire) autour de nombreux témoignages.

- Éliane Champeroux de la Scop Isolor 2000 à Messein témoigne de son parcours dans cette entreprise « pas comme les autres ». Cela fait 23 ans que cette société de négoce (volet roulant, porte, portail...) a été reprise sous statut coopératif. Tous les quatre ans, la gérance de la structure est remise au vote de tous les salariés, le principe d'un(e) homme/femme, une voix fait partie intégrante des trois grandes lignes de la Scop en tant que structure de l'économie sociale et solidaire.

- Charline Gaudel de la Fabrique (expérimentation territoire zéro chômeur longue durée) en lien avec Melany De Pra, directrice administrative et financière du groupe De Pra à Colombey-les-Belles est venue témoigner des passerelles entre le monde de

l'insertion et le monde de l'entreprise.

Ces témoignages ont été ponctués par le parcours d'un salarié en CDI au sein du groupe De Pra.

M. Berlotti, directeur de la Marpa de Colombey, a évoqué « les passerelles entre le monde de l'insertion et le monde de l'entreprise » avec le parcours d'une salariée qui aujourd'hui fait partie « des murs ».

Cette semaine s'est terminée dans un moment convivial autour de produits frais et locaux préparés par l'alpa. ■



Le magasin de l'Alpa à Haroué propose des produits locaux, issus d'agriculteurs du terroir et également issus de sa propre exploitation.

